



ORDRE du JOUR
du **CONSEIL MUNICIPAL**
du **05 SEPTEMBRE 2019** à 18h30

	TITRE DE LA DELIBERATION	RAPPORTEUR
N°1	Contrat Bourg-centre Occitanie/Pyrénées-Méditerranée 2019-2021 entre la Région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée, l'EPF d'Occitanie, le Département du Gard, la Commune de Milhaud, la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole et le PETR Garrigues et Costières de Nîmes	Monsieur le Maire
N°2	Acquisition d'une parcelle sise à milhaud, cadastrée AV 343 lieu-dit les Aires basses – annule et remplace la délibération N°2018-09-075 du 19 septembre 2018	Monsieur Joseph COULLOMB
N°3	Acquisition d'une parcelle sise à milhaud, cadastrée section XX N°23 lieu-dit l'Aubépin	Monsieur Joseph COULLOMB
N°4	Approbation de l'arrêt du troisième Programme Local de l'Habitat – PLH – 2019/2024	Monsieur le Maire
N°5	Dénomination de la rue Jules Romains	Monsieur le Maire
N°6	Travaux de rénovation de l'éclairage public : Contrat de performance énergétique - Demande de subvention auprès du Syndicat Mixte d'Electricité du Gard - SMEG	Monsieur André BOLJAT
N°7	Convention d'habilitation avec le Syndicat Mixte d'Electricité du Gard (SMEG) pour la collecte et la valorisation des actions éligibles aux certificats d'économies d'énergie	Monsieur André BOLJAT
N°8	Avenant N°1 au règlement de fonctionnement du multi-accueil « Les petits bouchons » relatif à la Prestation de Service Unique - Caf	Madame Aurélie FOUCHARD
N°9	Attribution de subventions exceptionnelles aux associations milhautoises 2019	Madame Elisabeth FESQUET
N°10	Convention d'indemnisation du Compte Epargne Temps – CET - lors d'un changement d'employeur	Monsieur André BOLJAT
N°11	Versement du capital décès aux ayants droit de Monsieur Bernard DIJOL - fonctionnaire territorial	Monsieur André BOLJAT
&	Compte-rendu des décisions municipales prises par Monsieur le Maire en vertu des dispositions de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales	



Pour le Maire de Milhaud et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire

Joseph COULLOMB